

Chers élèves,

Nous avons appris hier soir comme vous la réouverture complète des collèges et partielle des lycées. Pour des raisons évidentes d'organisation et d'information, nous allons échelonner votre retour selon les modalités suivantes :

- Reprise de tous les collégiens à partir du jeudi 4 juin par moitié.
- Reprise pour les volontaires de seconde et de première à partir du 8 juin
- Les terminales seront invités à revenir au moins une fois, mais ne reprendraient pas les cours en présentiel (sauf pour les modules de préparation à l'oral de rattrapage pour les élèves concernés)

**Vos parents sont interrogés sur votre retour en classe.  
En attendant votre retour, les cours en distanciel se poursuivent  
normalement jusqu'à mercredi 3 inclus, un nouvel emploi du temps sera communiqué  
mercredi pour jeudi et vendredi**

**Pour les terminales**, dès lors que le programme sera réputé achevé, nous proposerons des modules préparatoires :

- à l'oral de rattrapage pour les élèves concernés
- à l'enseignement supérieur en fonction de leur choix d'orientation

Nous reviendrons vers eux un peu plus tard.

Vous n'aurez **pas cours le mercredi** (sauf certaines classes de terminale en distanciel) afin de réaliser un nettoyage approfondi de l'établissement. Les heures de cours du mercredi sont réintroduites sur les autres jours de la semaine, nous reprendrons les emplois du temps originaux avec ces quelques modifications communiquées dès votre reprise.

Nous vous adressons la version finale du protocole sanitaire mise en place. Merci d'en mesurer l'importance et de vous y tenir strictement. Vous serez formés dès la première heure de cours à ses modalités.

## PROTOCOLE SANITAIRE CONDITIONS D'ACCÈS

**ATTENTION** : Seuls les élèves appartenant au groupe de la semaine seront admis.

Chaque élève devra se présenter à l'établissement avec 2 masques de type AFNOR ou 2 masques chirurgicaux jetables (le changement se fera au moment du repas : retrait en arrivant au self, port du second masque après le repas). A défaut, il lui en sera imposé un par l'établissement. Un élève refusant de porter son masque se verra refuser l'entrée de l'établissement et nous appellerons vos parents pour qu'ils viennent vous chercher dans les meilleurs délais.

Vous devez prendre votre fièvre chaque matin avant de venir à l'école, si vous avez plus de 37,8° vous devrez rester chez vous. Les élèves fiévreux ne seront pas acceptés dans l'établissement. Des contrôles aléatoires seront réalisés.

Les parents n'ont accès qu'à l'administration avec masque obligatoirement. Aucune autre partie de l'établissement ne sera accessible. Pour entrer, merci de respecter le protocole suivant :

- o attendre que le voyant lumineux passe au vert,
- o ouvrir la porte avec le pied lorsque vous entrez
- o prendre une dose de gel hydro-alcoolique
- o ne pas dépasser les marquages au sol.

Pour ressortir, passer l'avant-bras dans le cadre de porte prévu à cet effet.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires fonctionnent normalement. Merci de porter votre masque dans les transports scolaires.

### ARRIVÉE À L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves, à leur arrivée ne se regroupent pas, mais se positionnent sur l'une des marques au sol sur le trottoir qui assure leur distanciation. Vous devrez porter votre masque :

Des éducateurs vous accueilleront le matin et vous placeront sur les marquages de distanciation physique.

### PREMIÈRE HEURE DE COURS

La première heure sera consacrée à l'accueil et à la formation aux protocoles sanitaires en vigueur. Puis un temps de retour sur la période de confinement sera pris par chaque professeur lors de la première reprise de contact avec ses classes pour évaluer votre ressenti et vos besoins.

### CIRCULATION INTRA ÉTABLISSEMENT

Une file respectant les distanciations sociales sera systématiquement constituée pour les entrées dans l'établissement et dans les classes ainsi que lors des sorties.

Les élèves recevront une dose de gel hydro-alcoolique lors du passage de la porte d'entrée de l'établissement, de la cantine (à l'entrée comme à la sortie). Les sanitaires sont par ailleurs à votre disposition pour se laver les mains.

Des marquages au sol sont disposés dans toutes les voies de circulation ou de stationnement (espace de récréation) afin de marquer les distances.

### EN CLASSE

Chaque classe dispose de sa propre salle et chaque élève de sa propre table de travail. Les élèves n'en changent jamais (à l'exception des cours de langue ou des spécialités en 1<sup>er</sup>C et 1<sup>er</sup>D quand il s'agit d'un regroupement d'élèves de classes différentes). Un nettoyage quotidien de chaque salle est réalisé.

Les élèves sont séparés de plus d' 1 mètre.

Le port du masque demeure obligatoire en salle de classe, y compris pour le professeur.

Aucun prêt de matériel ne sera autorisé.

Les portes des salles de classe restent ouvertes pour éviter le contact avec leurs poignées qui seront cependant nettoyées en continu toute la journée.

Les enseignants disposeront d'un pulvérisateur de gel hydro-alcoolique pour remédier aux contacts intempestifs en classe et un pulvérisateur de désinfectant des surfaces de travail ou du matériel.

### RÉCRÉATION

Chaque heure, 1 à 3 classes d'un niveau sont en « récréation », un planning est mis en place.

### LA CANTINE / LA CAFÉTÉRIA

Un ordre de passage qui permet l'observation stricte des distanciations est mis en place.

Les élèves seront conduits au restaurant scolaire par un éducateur ou l'enseignant.

Ils retireront leur masque du matin avant de rentrer dans l'espace de restauration.

Les élèves recevront une dose de gel hydro-alcoolique au passage de la porte d'entrée et à leur sortie du self. Ils mettront leur second masque en sortant du restaurant scolaire.

Les emplacements autorisés seront marqués sur les tables. Même si les élèves mangent au plateau, les surfaces de restauration seront désinfectées entre chaque convive.

Ils se rassembleront sur la cour ou à l'extérieur de l'établissement à l'issue du repas en respectant les marquages au sol.

Pour des raisons de place et d'organisation, il ne sera pas possible qu'un élève qui apporte son repas mange dans l'enceinte de l'établissement. La cafétéria ne sera donc accessible qu'aux élèves ayant réservés leur repas à l'avance selon un horaire qui vous sera communiqué. Les repas sont de nouveau préparés sur place depuis la semaine dernière. Nous vous rappelons que tous les élèves sont considérés comme externes sur la dernière période et que vous êtes invités à créditer votre carte en repas via le site Ecole Directe.

## LE DÉROULEMENT DES COURS

### Modalités pédagogiques de reprise

Le retour en classe sera un moment privilégié pour vous écouter et faire un bilan de la situation de chacun. La première heure sera consacrée à un temps de formation des élèves aux protocoles sanitaires pour en indiquer l'importance, puis à un temps d'échange. Par la suite, **l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité** dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement. Cependant, grâce à la mobilisation de tous, nous aurons bouclé les programmes pour la fin de l'année ; la période qui vient doit nous permettre de reprendre les notions dont le contexte de la distanciation n'aurait pas permis de mesurer la difficulté d'assimilation.

Ensuite, un travail plus spécifique sera réalisé pour les spécialités choisies par les secondes pour la classe de première, et conservées par les premières pour la classe de terminale.

### CAS SUSPECT

- Un élève présentant les symptômes de la maladie sera immédiatement sorti de la classe et confié aux infirmières. Si l'examen devait constater ne serait-ce que de la fièvre, les parents devront immédiatement venir le chercher.

- Nous rappelons qu'en cas de Covid confirmé dans votre entourage, une quatorzaine est imposée. Merci dans ce cas ne pas venir à l'établissement.

## AUTRES INFORMATIONS

### ÉVALUATION et BULLETIN TRIMESTRIEL

En l'absence de notes, il s'agira,

concernant la période de confinement de mettre, l'accent sur :

- La dynamique de progrès de l'élève
- Son assiduité
- Son engagement et sa participation
- La qualité du travail fourni

concernant la période de reprise de mettre, l'accent sur :

- Son engagement et sa participation
- Les notions à retravailler

Toutefois, un relevé de notes issu du confinement pourra être annexé au bulletin à titre indicatif, mais c'est le bulletin d'appréciation qui sera le document officiel du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Voici le nouveau calendrier des conseils qui seront réalisés en audioconférence. Les délégués de classes et les parents référents y sont invités.

Lundi 8 juin	17h	TES1/TL
	18h	TES2
Mardi 9 juin	17h	TS2
	18h	TS1
Jeudi 11 juin	17h	TST
	18h	TS3
Lundi 15 juin	17h	1D
	18h	1C
Mardi 16 juin	17h	1B
	18h	1A
Jeudi 18 juin	17h	1ST
Lundi 22 juin	17h	2°3
	18h	2°2
Mardi 23 juin	17h	2°4
	18h	2°5
Jeudi 25 juin	17h	2°1
	18h	2°6

## EXAMENS

### **LIVRET SCOLAIRE POUR LE BAC**

C'est le livret seul, ainsi que les notes des épreuves anticipées, qui permettront au jury de délivrer le diplôme de la session 2020 et d'autoriser le candidat à passer les épreuves du second groupe en juillet.

**Oraux de rattrapage** : Afin de tenir compte du contexte de la crise sanitaire, les candidats aux baccalauréats général, technologique et professionnel admis aux **épreuves orales de contrôle** de juillet 2020 seront autorisés à présenter aux examinateurs, pour chacun des enseignements concernés, la liste des chapitres du programme qu'ils ont étudiés en classe au cours de l'année scolaire 2019/2020 entre le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et le 14 mars 2020, date du confinement. Le sujet donné par les examinateurs portera ainsi sur une thématique circonscrite au champ défini par les listes présentées par le candidat. Aucun modèle national n'est imposé, en revanche la signature et le visa du chef d'établissement devront impérativement figurer sur ces documents.

**L'oral de l'épreuve anticipée de français** est supprimé, la note devient comme pour l'écrit celle de contrôle continu.

La note retenue pour le **projet technologique de ST2S** sera la moyenne annuelle de sciences et techniques sanitaire et sociale ou biologie physiopathologie humaines (selon l'enseignement d'appui du projet) figurant dans le livret scolaire ou dossier de contrôle continu

(voir décret : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000041923806](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041923806))

A noter que l'enseignement **d'EPS sera évalué en CCF** dès lors qu'au moins deux épreuves auront permis d'attribuer une note au candidat contrairement aux autres épreuves qui sont toutes évaluées en contrôle continu.

Enfin, nous vous invitons à prendre connaissance de quelques productions confinées

### **Au Collège :**

#### **Arts plastiques ou l'art confiné - 6ème**

*Les portes de la salle d'arts plastiques se sont fermées le vendredi 13 mars au soir pour ne pas se réouvrir depuis. Mais deux mois de confinement ne veut pas dire deux mois sans créativité. Nos élèves ont su prouver que l'art est essentiel. Nous vous proposons de découvrir pendant quelques temps notre petit musée virtuel. Commençons dès à présent par la galerie des 6èmes avec leurs photographies « la fourchette confinée », ou comment rendre un objet banal du quotidien artistique.*

*Lien de l'exposition*

*: <https://www.flickr.com/photos/133807100@N05/albums/72157714311590352>*

#### **Arts plastiques ou l'art confiné - 4ème**

*Après les 6èmes et la fourchette confinée, poursuivons notre visite virtuelle et découvrons la galerie des 4èmes et leurs flipbooks ! Lien de l'article : <http://www.institution-saint-charles.info/index.php/actualite/actualite-college/item/1186-arts-plastiques-ou-l-art-confine-4eme>*

### **Au Lycée :**

#### **Concours musical « La chanson du jour »**

*A l'occasion du merveilleux travail de nos élèves, nous avons décidé de lancer le concours « La chanson du jour » Tous les jours pendant 1 mois, nous mettrons en ligne une nouvelle chanson réalisée par nos élèves de l'option musique du lycée durant le confinement sous l'impulsion de leur professeur de musique Mme Alonso, qui [vous présente le projet de l'option sur notre site](#) et nos réseaux sociaux. Ce sera à vous de les partager sur nos réseaux sociaux ([Facebook](#) et/ou [Instagram](#))*

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, bon week-end !